

Cent trente-neuvième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 18ème jour de janvier 2010 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Madame Lynda Champagne, directrice par intérim du Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

**Absences :** Mesdames les commissaires : Magda Farès et Erminia Merlo.

#### **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

#### **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 10.01.18**  
**001**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 décembre 2009 (document SG 10.01.18-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 16 décembre 2009 (document SG 10.01.18-04.2).
  - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondance.
- 04.3.1 De l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie : Lettre de remerciement dans le cadre de l'opération de vaccination massive contre la grippe A (H1N1).
- 04.3.2 De Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière de 80 480 \$ afin de poursuivre les investissements nécessaires

à la mise en œuvre des programmes de la formation générale des adultes reliés aux domaines des sciences et de la technologie ainsi que les aménagements requis pour les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.

- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Projet de stade régional à surface synthétique (document séance tenante : SG 10.01.18-04.5).
- 04.6 Appui au projet d'agrandissement de l'aréna de Marieville (document SG 10.01.18-04.6).
- 05.1 Politique d'admission et d'inscription des élèves (document SREJ 10.01.18-05.1).
- 08.1 Démissions (document RH 10.01.18-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 10.01.18-08.2).
- 08.3 Retraite progressive (document RH 10.01.18-08.3).
- 08.4 Engagements (document RH 10.01.18-08-4).
- 08.5 Suspension.
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 décembre 2009 pour un montant de 23 372 521,51\$, vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2010-01-18 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 décembre 2009 pour un montant de 4 661 505,77 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-01-18 09.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Chantal Paul, parent d'une élève fréquentant l'école Joseph-Amédée-Bélanger, manifeste son insatisfaction à l'égard de certains services offerts par des membres du personnel de l'école.

Madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, requiert de l'information sur la façon dont sera traité le point 08.5 de la présente séance.

### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 DÉCEMBRE 2009 (document SG 10.01.18-04.1)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 14 décembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 10.01.18**  
**002**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 16 DÉCEMBRE 2009 (document SG 10.01.18-04.2)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 16 décembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 10.01.18**  
**003**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 décembre 2009 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2009 ainsi qu'à celles prises lors de la séance d'ajournement tenue le 16 décembre 2009.

**04.3 CORRESPONDANCE**

04.3.1 De l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie : Lettre de remerciement dans le cadre de l'opération de vaccination massive contre la grippe A (H1N1).

04.3.2 De Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière de 80 480 \$ afin de poursuivre les investissements nécessaires à la mise en œuvre des programmes de la formation générale des adultes reliés aux domaines des sciences et de la technologie ainsi que les aménagements requis pour les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.

**04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis les séances du 14 et 16 décembre 2009.

**Monsieur Yvon Pineault se retire de la séance pour la présentation, les délibérations et le vote qui pourrait se tenir à l'égard du prochain point.**

**04.5 PROJET DE STADE RÉGIONAL À SURFACE SYNTHÉTIQUE (document séance tenante SG 10.01.18-04.5)**

Considérant la résolution d'appui, datée du 8 décembre 2008, au projet de stade régional à surface synthétique (numéro HR 08.12.08-006) – extrait officiel du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tenue le 8 décembre 2008;

Considérant que le financement provenant des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS – programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec) pourrait atteindre jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet;

Considérant qu'un montage financier établissant les contributions financières des divers partenaires entre autres la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, la Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a été développé et déposé;

Considérant que le milieu sera sollicité afin de contribuer financièrement au projet et que les sommes recueillies serviront à diminuer au prorata les montants investis par les trois partenaires majeurs du projet (Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Commission scolaire des Hautes-Rivières et Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu);

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport demande, afin de poursuivre l'analyse du dossier, à ce que les trois partenaires majeurs du projet autorisent la présentation du projet et confirment leur engagement de paiement par voie de résolution de leur conseil qui devront lui être remises d'ici la fin du mois de janvier 2010;

**HR 10.01.18**  
**004**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise la présentation du projet de stade régional à surface synthétique et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles, soit 15 % (317 831 \$) du montant total estimé, 2 118 875 \$, transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour la réalisation du projet; sa part des coûts non admissibles, soit 15 % (10 788 \$) du montant estimé, 71 923 \$ et s'engage à défrayer 15% des coûts d'exploitation continue du stade synthétique pour une période minimale de dix années.

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désigne madame Claude Boivin, directrice générale, afin de procéder à la signature des documents nécessaires à la confirmation d'appui et de la contribution financière de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la réalisation du projet de stade régional à surface synthétique. Le tout conditionnel aux autorisations ministérielles requises.

Madame Lynda Tessier demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Annik Tomlinson.

Ont voté contre :

Mesdames et monsieur : Nadine Arseneault, Jacques Darche et Lynda Tessier.

Pour : 15                      Contre : 3

**Adopté à la majorité.**

#### **04.6 APPUI AU PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ARÉNA DE MARIEVILLE** **(document SG 10.01.18-04.6)**

Considérant le projet d'amélioration et d'agrandissement du Centre Sportif Rouville relativement à l'Aréna Julien-Beauregard de Marieville;

Considérant que cette infrastructure, ayant plus de 30 ans, nécessite des travaux de mise aux normes à plusieurs niveaux;

Considérant la volonté du Centre Sportif Rouville de doter la population de Marieville d'installations adéquates;

Considérant l'utilisation de l'aréna par les élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge;

Considérant que le Conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge a donné son appui à la réalisation de ce projet;

**HR 10.01.18**  
**005**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie le projet d'amélioration et d'agrandissement du Centre Sportif Rouville relativement à l'Aréna Julien-Beauregard de Marieville.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.1 POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES (document SREJ 10.01.18-05.1)**

**HR 10.01.18**  
**006**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'adopter la politique d'admission et d'inscription des élèves telle que déposée et présentée par madame Marie-Thérèse Delfosse et identifiée sous la cote SREJ 10.01.18-05.1 en apportant une modification à l'article 7.2, lequel se lira comme suit :

*«7.2 Règles de répartition des élèves du deuxième cycle des écoles Providence et Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc).*

*Les élèves du deuxième cycle des écoles Providence et Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) seront répartis selon les critères ci-après mentionnés et en respectant l'ordre de priorité suivant :*

- les parents qui acceptent volontairement que leur enfant soit déplacé;*
- l'élève qui a un membre de son foyer familial à l'école;*
- la partie du bassin géographique correspondant au même côté du boulevard Saint-Luc que l'école;*
- par tirage au sort ».*

Monsieur Jacques Darche demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

A voté contre :

Monsieur Jacques Darche.

Pour : 18                      Contre : 1

**Adopté à la majorité.**

**08.1 DÉMISSIONS (document RH 10.01.18-08.1)**

**HR 10.01.18  
007**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Lorraine Corriveau-Leboeuf, secrétaire d'école à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT**

**HR 10.01.18  
008**

Considérant le motif « études »,

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt et un virgule neuf pour cent (21,9 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 janvier 2010 au 26 février 2010 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville).

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « affaires personnelles »,

**HR 10.01.18  
009**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 26 janvier 2010 au 26 février 2010 inclusivement, soit accordé à madame Nicole Hamel, agente de bureau, classe 1 à la Polyvalente Marcel-Landry.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « santé »,

**HR 10.01.18  
010**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt virgule deux pour cent (20,2 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 25 janvier 2010 au 30 juin 2010 inclusivement, soit accordé à madame Mariette Michaud, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

**Adopté à l'unanimité.**

**08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 10.01.18-08.3)**

**HR 10.01.18  
011**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Germain Bombardier, concierge (moins de 9 275 m<sup>2</sup>) à l'école Sainte-Anne, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 28 décembre 2009;

- pourcentage du traitement : 80%.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.4 ENGAGEMENTS (document RH 10.01.18-08.4)**

**HR 10.01.18  
012**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Laroche soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, et ce, à compter du 6 janvier 2010.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18  
013**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Guylaine Plouffe soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Marie-Rivier, et ce, à compter du 11 janvier 2010.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18  
014**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nancy Duclos soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (7 heures 5 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Providence, et ce, à compter du 7 décembre 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18  
015**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie-France Guay soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (17 heures 30 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 7 décembre 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18  
016**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Heidi Lavoie soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (15 heures 20 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 7 décembre 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18  
017**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie Moisan soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (12 heures 55 minutes par semaine)

d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 7 décembre 2009.

**Adopté à l'unanimité.**

### **HUIS CLOS**

**HR 10.01.18**  
**018**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault:

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos et que les personnes suivantes y assistent : les membres du Conseil des commissaires, madame Claude Boivin, directrice générale, monsieur François Lafortune, directeur général adjoint, monsieur Mario Champagne, secrétaire général, madame Lynda Champagne, directrice par intérim du Service des ressources humaines et madame Jacinthe Côté, présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu. Il est 21 h 05.

Monsieur François Blais demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre :

Monsieur François Blais et madame Marlène Blais.

Pour : 17                      Contre : 2

**Adopté à la majorité.**

### **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

**HR 10.01.18**  
**019**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit réouverte au public la présente séance. Il est 21 h 50

**Adopté à l'unanimité.**

### **08.5 SUSPENSION**

Considérant les motifs invoqués dans notre lettre du 7 janvier 2010 avisant l'employée X081, de notre intention;

Après mûre délibération,

**HR 10.01.18**  
**020**

Il est proposé par monsieur François Blais:

De suspendre l'employée X081 sans traitement pour une durée de trois (3) jours ouvrables, à un moment déterminé par la Commission scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**



**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 2 DÉCEMBRE 2009 (document RF 2010-01-18 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 décembre 2009 pour un montant de 23 372 521,51 \$, vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2010-01-18 09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 DÉCEMBRE 2009 (document RF 2010-01-18 09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 décembre 2009 pour un montant de 4 661 505,77 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2010-01-18 09.2).

**11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté mentionne que la dernière rencontre du Comité de parents n'a pu se tenir, faute de quorum. Toutefois, les membres présents ont profité de l'occasion pour discuter de certaines situations en lien avec les services de garde.

La prochaine rencontre se tiendra, le mardi 2 février 2010.

**12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 10.01.18**  
**021**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements et des félicitations soient adressés à madame Nathalie Néron, enseignante à l'École Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville, pour son magnifique projet de cartes de souhaits, à partir de photos d'élèves. Les fonds recueillis ont permis de confectionner des paniers de Noël, au bénéfice de familles du milieu.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18**  
**022**

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que des félicitations soient adressées aux membres du personnel de l'école Saint-Gérard ainsi qu'aux élèves qui ont participé au concert de Noël offert les 18 et 19 décembre derniers. Par leur travail et leur engagement, cet événement fut un véritable succès.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18**  
**023**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Vigneault, enseignante en musique à l'école Saint-Lucien ainsi qu'aux élèves qui ont participé au concert de Noël offert le 19 décembre 2009. Par leur travail et leur engagement, cet événement fut un véritable succès.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 10.01.18**  
**024**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Johanne Lefebvre et monsieur Claude Roy, enseignants à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et que des félicitations soient adressées aux élèves qui ont offert une performance musicale extraordinaire lors du concert de Noël. De plus, l'hommage rendu à madame Joanne Tétreault et monsieur Mario Charbonneau, plus que mérité, a été très apprécié tant des spectateurs que des musiciens. Ce geste généreux est tout à leur honneur.

**Adopté à l'unanimité.**

**13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

**14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 10.01.18**  
**025**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL